

## DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-----  
Arrondissement d'Aix-en-Provence

-----  
COMMUNE  
SAINT MARC JAUMEGARDE

Extrait du Registre des Délibérations  
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**A donné pouvoir :**

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

**Absente excusée :** Emmanuelle HARTMANN

**A été élue secrétaire :** Véronique REISER

**OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX  
SUITE A LA SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose que depuis de nombreuses années, le tableau des effectifs de la commune évolue au gré des avancements de grade de ses agents, des départs à la retraite ou des mutations sans que la Commune ait procédé à la suppression des emplois laissés vacants.

Ces emplois qu'il vous est proposé de supprimer ne sont plus justifiés par les besoins de la Commune.

La commune compte actuellement 30 emplois permanents dont 14 pourvus.

Ce projet prévoit la suppression des 12 emplois permanents suivants :

- 1 technicien territorial à temps complet (suite à départ à la retraite)
- 3 adjoints techniques à temps complet (suite à avancement)
- 1 adjoint technique à temps non complet (28h15 hebdomadaire – suite à départ à la retraite)
- 2 adjoints techniques principaux de 1ere classe (suite à départ à la retraite)
- 1 chef de police municipal à temps complet (suite à départ à la retraite)
- 1 éducateur de jeunes enfants à temps complet (suite à avancement)
- 2 auxiliaires de puériculture principales de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (suite à avancement)
- 1 animateur territorial à temps complet (suite à mutation)

Après suppression des emplois, la commune comptera 18 emplois permanents dont 14 pourvus.

VU la saisine du Comité technique du 23 février 2018 placé près le centre de gestion des Bouches du Rhône

**DELIBERATION**

Le conseil municipal après en avoir délibéré par :

14 voix pour  
voix contre  
abstention(s)

**DECIDE** la suppression des emplois permanents suivants :

1 technicien territorial à temps complet  
3 adjoints techniques à temps complet  
1 adjoint technique à temps non complet  
2 adjoints techniques principaux de 1ere classe  
1 chef de police municipal à temps complet  
1 éducateur de jeunes enfants à temps complet  
2 auxiliaires de puériculture principales de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet  
1 animateur territorial à temps complet

**APPROUVE** le tableau des effectifs mis à jour tel qu'exposé ci-dessous :

1/ **Filière administrative**

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- Attaché territorial	Attaché à temps complet	1
-Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	2
- Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ere classe	1
<b>TOTAL</b>		<b>4</b>

**DELIBERATION****2/ Filière technique**

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
-Adjointes techniques	- Adjointes techniques à temps complet  - Adjoint technique à temps non complet <b>dont</b> *temps non complet à 29h * temps non complet à 21h35	2  1 1
- Adjointes techniques	- Adjointes techniques principaux de 2 <sup>nd</sup> e classe	4
TOTAL		<b>8</b>

**3/ Filière Police municipale**

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
-Agent de police municipale	Gardien brigadier	1
TOTAL		<b>1</b>

**DELIBERATION****4/ Filière Médico-sociale**

<b>Cadre d'emplois</b>	<b>Grades du cadre</b>	<b>Nombre d'emplois</b>
- Educateur Jeunes Enfants	Educateur Jeunes Enfants à temps complet	1
- Educateur Jeunes Enfants	Educateur principal de Jeunes Enfants à temps complet	1
-Auxiliaire de puériculture	- Auxiliaires de puériculture principales de 1ere classe à temps complet	2
<b>TOTAL</b>		<b>4</b>

**5/ Filière Sportive**

<b>Cadre d'emplois</b>	<b>Grades du cadre</b>	<b>Nombre d'emplois</b>
- Educateur territorial des activités physiques et sportives	- Educateur territorial des activités physiques et sportives à temps complet	1
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>

Le Maire,  
Régis MARTIN